

L'insertion par l'économique en Loir-et-Cher : des résultats probants - Bilan 1995-1998

L'année 1998 constitue une date charnière pour l'insertion par l'économique aussi bien au plan national que local.

La loi d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion du 29 juillet a d'une part quelque peu modifié les dispositifs d'insertion par l'économique, mais également clairement défini le secteur d'activité. Elle stipule que " L'insertion par l'économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des modalités d'accueil et d'accompagnement ".

En Loir-et-Cher, 1998 a été en outre marquée par les difficultés qu'ont rencontrées les structures d'insertion par l'économique. Bon nombre d'entre elles ont dû faire face à de sérieux problèmes financiers qui ont mis leur existence en péril et ont même conduit à l'arrêt d'activité d'une entreprise d'insertion. En revanche dans le même temps, deux nouvelles structures ont vu le jour : VIE 41, entreprise sociale et Idées Intérim 41, entreprise de travail temporaire d'insertion.

En partenariat avec le collectif INSERECO 41, ce numéro de Chronic Echo présente les chiffres-clés de 1998 et établit un bilan des quatre années écoulées ; celui-ci permet de dégager les principales évolutions d'une activité essentielle dans la lutte contre les exclusions.

Des salariés permanents moins nombreux

Le nombre des salariés permanents employés par les structures a diminué, notamment en raison des difficultés financières rencontrées par plusieurs d'entre elles. En équivalents temps plein, l'érosion est cependant moins forte, le volume atteint en 1998 étant équivalent à celui de 1995.

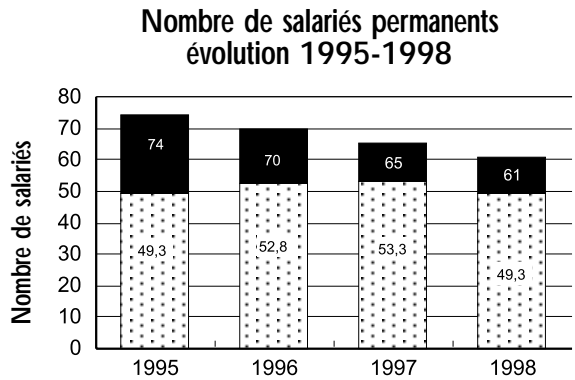
Nombre de salariés permanents en 1998

Organismes	Nombre de salariés	ETP*
Associations intermédiaires	25	17,51
Entreprises d'insertion	6	4,82
Régies de quartier	20	17,44
Ateliers et chantiers d'insertion	9	8,5
Entreprise de travail temporaire d'insertion	1	1
Total	61	49,27

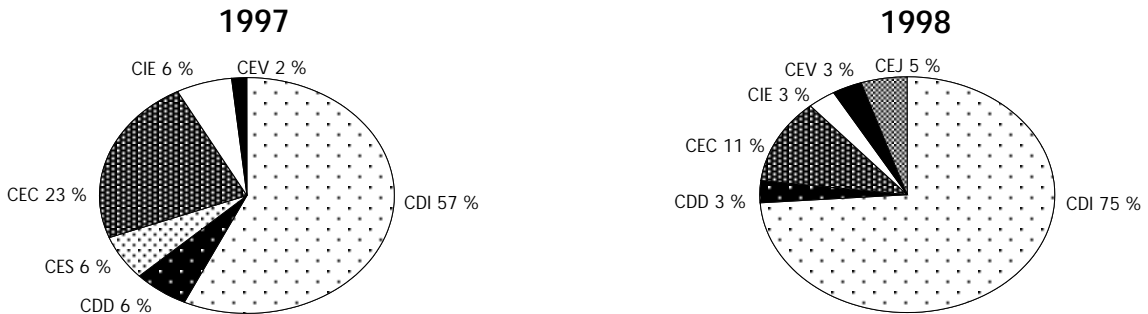
* ETP : équivalent temps plein

La réduction des effectifs de permanents s'est portée pour l'essentiel sur les personnes en contrats aidés ou en contrat à durée déterminée (CDD), comme en témoigne la différence de répartition entre 1997 et 1998. La part des contrats à durée indéterminée (CDI) a en effet sensiblement augmenté pour atteindre trois salariés sur quatre.

Nombre total
 Dont équivalents temps plein



Répartition des salariés permanents selon la nature du contrat de travail en 1997 et 1998



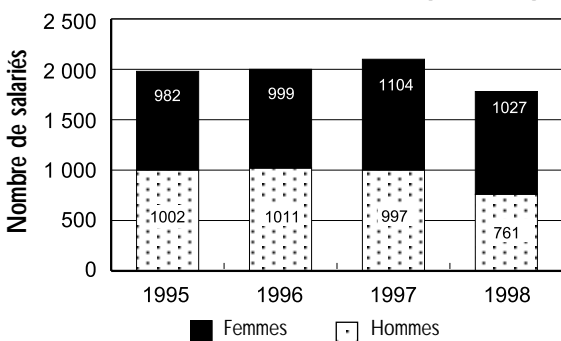
*CDD : contrat à durée déterminée, CDI : contrat à durée indéterminée, CEC : contrat emploi consolidé, CEJ : contrat emploi jeunes, CES : contrat emploi solidarité, CEV : contrat emploi ville, CIE : contrat initiative emploi

Moins de salariés en insertion en 1998

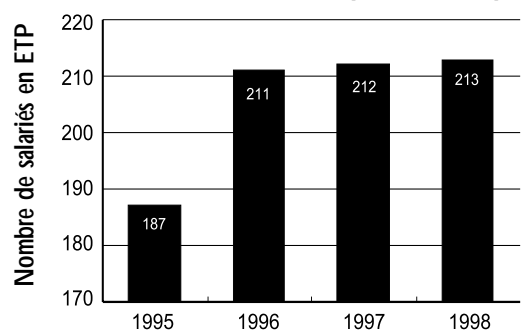
Les difficultés des structures ont eu des répercussions sur le nombre de salariés ayant bénéficié des dispositifs d'insertion par l'économique qui se sont réduits quelque peu en 1998 ; on observe depuis 1995 une

augmentation régulière de la part des femmes, tandis que celle des hommes régresse, tant en valeur absolue que relative. En 1998, ce sont 1 788 personnes qui ont été concernées, contre 2 101 en 1997.

Nombre de salariés en insertion et répartition par sexe



Nombre de salariés en équivalent temps plein



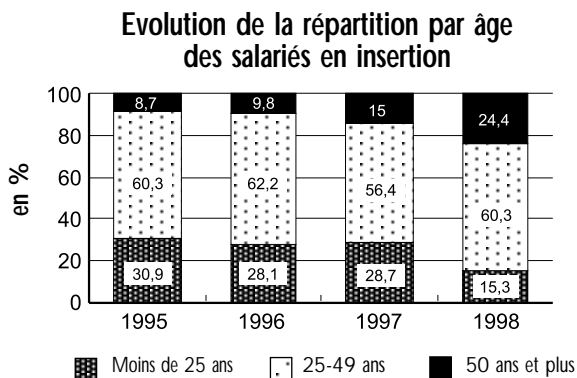
Nombre de salariés en insertion en 1998

Organismes	Nombre de personnes ayant travaillé	ETP
Associations intermédiaires	1 474	114
Entreprises d'insertion	43	20
Régies de quartier	120	52
Ateliers et chantiers d'insertion	124	24
Entreprise de travail temporaire d'insertion	27	3,3
Total	1 788	213,3

ETP : équivalent temps plein

Moins de jeunes

Depuis quatre ans, on enregistre une diminution de la part des moins de 25 ans, qui s'est réduite de moitié ; à l'inverse, celle des plus de 50 ans a triplé. Les différents dispositifs en faveur de l'accès des jeunes au marché du travail sont à l'origine de ce phénomène, qui s'est accompagné d'une exclusion accrue des aînés (chômage de longue durée notamment). Le poids des salariés de la tranche d'âge 25/49 ans est relativement stable sur l'ensemble de la période.



Répartition des salariés en insertion en fonction de l'âge en 1998

	Moins de 25 ans	25 – 49 ans	Plus de 50 ans	Total
Hommes	147	531	83	761
Femmes	127	547	353	1 027
Total	274	1 078	436	1 788

De faibles niveaux de formation

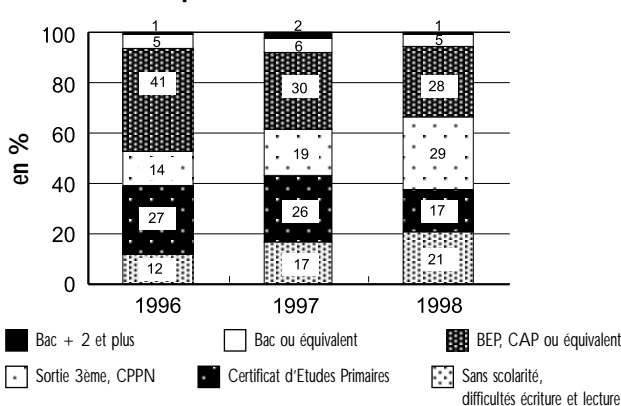
En 1998, 67 % des salariés en insertion ont une formation faible ou inexistante, inférieure au niveau de la troisième. L'effort se porte de plus en plus sur les publics les plus en difficulté, comme l'indique la part croissante des personnes sans scolarité ou ayant des handicaps lourds en écriture et en lecture. On note également une

augmentation très sensible de la part des sorties de 3ème et des classes pré-professionnelles de niveau (CPPN) qui comptent les plus gros effectifs en 1998 (28,5 % du total). A l'inverse, les titulaires d'un BEP ou CAP sont moins nombreux (sans doute peut-on y voir les effets bénéfiques de la reprise économique).

Répartition des salariés en insertion en fonction du niveau de formation en 1998

Formation	Salariés	
	Nombre	%
Bac +3 ou 4	5	0,3
Bac +2	17	1
Bac ou équivalent	81	4,5
BEP, CAP ou équivalent	504	28,1
Sortie 3ème, CPPN	510	28,5
CEP	304	17
Sans scolarité, en difficulté écriture et lecture	367	20,6
Total	1 788	100

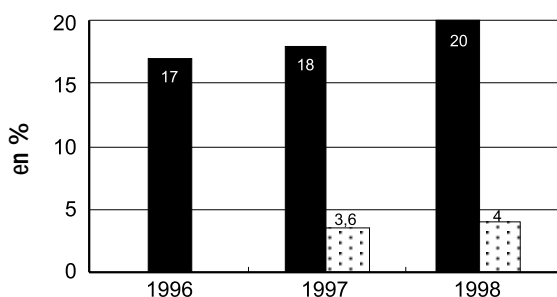
Evolution de la répartition des salariés par niveau de formation



La part des bénéficiaires du RMI ne cesse de s'accroître

En trois ans, elle est passée de 17 % à 20 %. De même, ceux qui perçoivent l'allocation spécifique de solidarité (ASS) sont en progression. Plus généralement, l'insertion par l'économique s'adresse de plus en plus à un public en situation de grande précarité.

Part des bénéficiaires de minima sociaux parmi les salariés en insertion



□ Bénéficiaires de l'ASS
■ Bénéficiaires du RMI

Un large éventail de contrats

Les dispositifs d'insertion par l'économique disposent aujourd'hui d'une large palette de contrats de travail qui permet de trouver la meilleure solution en fonction des différents paramètres tels que les caractéristiques de la

personne, le type de tâche effectuée, la nature de la structure d'accueil, etc. Ces contrats d'insertion ont pour vocation première de constituer des passerelles vers un emploi véritable.

**Répartition des salariés en insertion en fonction de la nature des contrats de travail en 1998
(hors associations intermédiaires et hors entreprises de travail temporaire d'insertion)**

Organismes	Emplois jeunes	Aide forfaitaire à l'insertion (CDD)	CEV	CES	CEC	CIE	CDI	CDD	Total
Entreprises d'insertion	31	11	1						43
Régies de quartier	1	-	1	25	19	3	5	66	120
Ateliers et chantiers d'insertion	-	-		124	-	-	-	-	124
Total	1	31	1	160	20	3	5	66	287

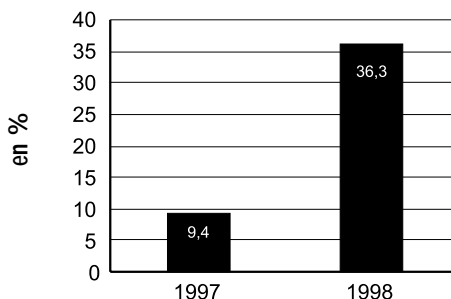
CDI : contrat à durée indéterminée
CDD : contrat à durée déterminée
CES : contrat emploi solidarité
CEC : contrat emploi consolidé
CEV : contrat emploi ville
CIE : contrat initiative emploi

Des formations adaptées

L'une des missions des structures d'insertion par l'économique est de créer des parcours personnalisés afin d'optimiser les potentialités de chacun. La formation en constitue très souvent un élément incontournable, soit pour effectuer les remises à niveau indispensables, soit en appui des savoir-faire acquis par le travail. En 1998,

650 personnes ont ainsi reçu une formation appropriée, dont 36 % en remise à niveau (acquis de base) et 26 % pour des pratiques industrielles. Leur proportion a très nettement augmenté par rapport à 1997, démontrant les efforts réalisés en ce domaine.

Part des salariés ayant bénéficié d'une formation

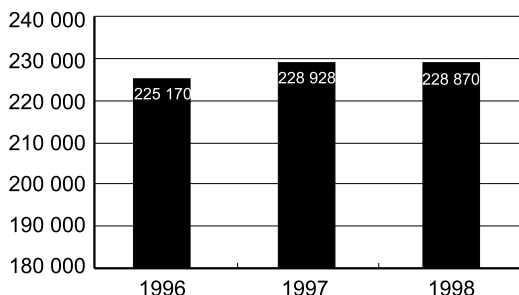


Formations suivies par les salariés en insertion en 1998

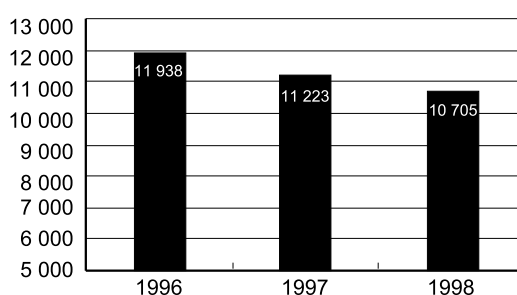
Formation	Nombre de salariés
Remise à niveau (acquis de base)	236
Industrie	168
Nettoyage et entretien	57
Santé, hygiène, diététique et secourisme	38
Autres	35
Préparation au concours d'aide soignante	24
Magasinage	22
Licence cariste	21
Renforcement des compétences d'aide à domicile	20
Production végétale et entretien des espaces verts	15
Cours de code et conduite/permis B	14
Total	650

Un nombre important d'heures de travail collectées

Nombre d'heures de travail



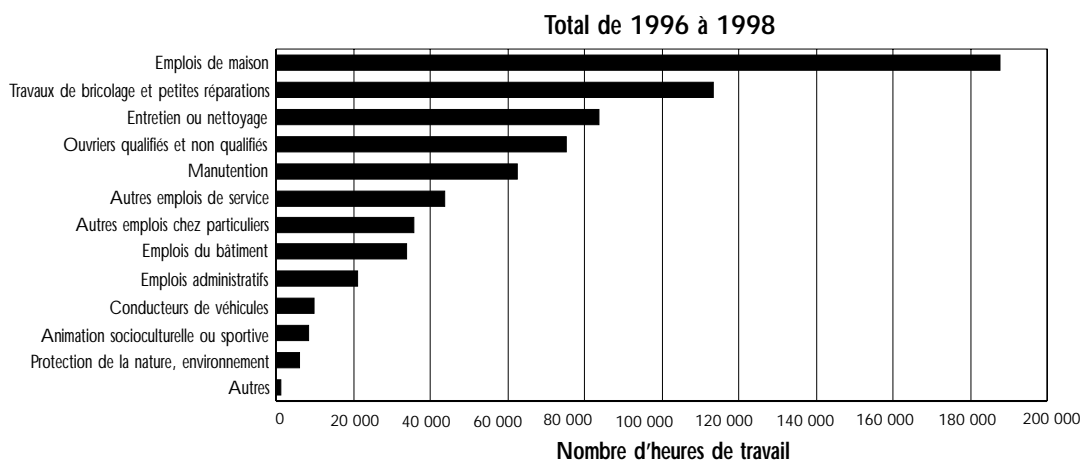
Nombre de contrats réalisés



On observe une stabilisation des heures de travail collectées en 1998 par rapport à l'année précédente (228 870), après une augmentation de 1,7 % entre 1996 et 1997. Parallèlement, le nombre de contrats a régulièrement diminué, portant le nombre d'heures par contrat de 18,9 en 1996 à 21,4 en 1998. Au total, ce sont donc près de 683 000 heures de travail qui ont été collectées au cours des trois dernières années. Les emplois de maison arrivent largement en tête avec 27,5 % du volume global, devant les travaux de

bricolage et petites réparations (16,6 %). On perçoit clairement par la nature de ces tâches que l'insertion par l'économique remplit un double rôle social et économique, envers les publics en difficulté bien évidemment, mais aussi dans la réalisation d'activités de services personnels qui ne sont pas encore réellement entrées dans la sphère marchande classique. En 1998, la part des emplois de maison est encore supérieure à celles de 1996 et 1997 (28,4 %), mais celle des travaux de bricolage a diminué (12,2 %).

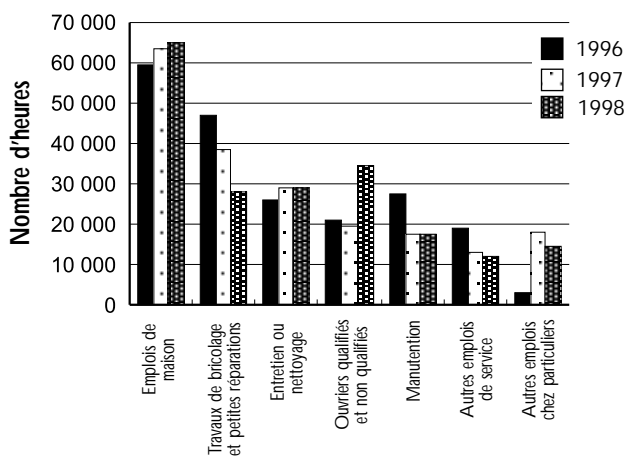
Répartition par types d'emploi des heures de travail collectées par les associations intermédiaires



Répartition des heures de travail par types d'emploi en 1998

Activités	Nombre d'heures
Emplois de maison	64 962
Emplois d'ouvriers qualifiés et non qualifiés	34 441
Emplois d'entretien ou de nettoyage	28 976
Travaux de bricolage et petites réparations	27 843
Emplois de manutention	17 658
Autres emplois chez particuliers	14 559
Emplois du bâtiment	13 382
Autres emplois de service	11 828
Emplois administratifs	8 442
Emplois liés à l'animation socio-culturelle ou sportive	3 082
Emplois de conducteurs de véhicules	2 445
Emplois liés à la protection de la nature ou à l'environnement	1 251
Total	228 870

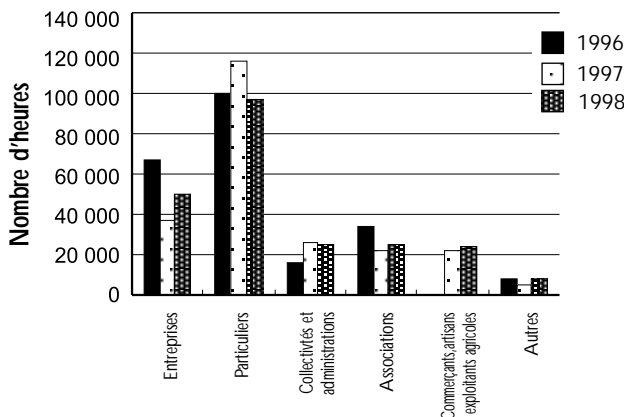
Evolution des principaux postes



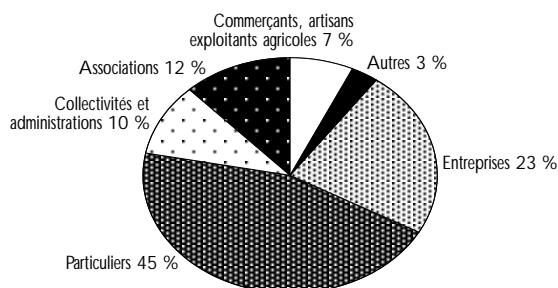
Les particuliers sont les principaux clients

Sur le total des heures collectées entre 1996 et 1998, 45 % ont été effectuées chez des particuliers, ce qui correspond naturellement aux principaux types de travaux. Les entreprises arrivent néanmoins en deuxième position avec 23 % et même 30 % si l'on ajoute les commerçants, artisans et exploitations agricoles. Il faut noter en outre que le volume offert en 1998 y est plus important qu'en 1997 avec plus de 50 000 heures pour 127 entreprises, alors qu'il s'est réduit chez les particuliers.

Evolution des heures collectées par type de client



Répartition par types de client des heures cumulées 1996-1998



Répartition des heures de travail des associations intermédiaires par types de clients en 1998

Types de clients	TOTAL	
	Nombre d'heures	Nombre de clients
Particuliers	96 715	1 933
Entreprises	50 129	127
Associations	25 400	113
Collectivités et administrations	25 174	52
Commerçants, artisans, exploitants agricoles	23 742	111
Autres	7 710	232
Total	228 870	2 568

Des résultats prometteurs

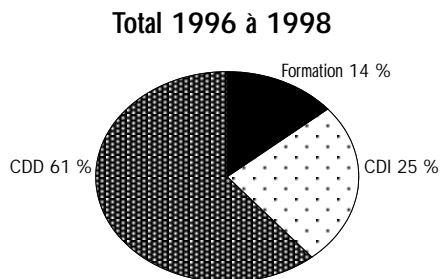
En 1998, 477 salariés issus de l'insertion par l'économique ont trouvé un emploi (la très grande majorité), ou une formation. Plus de 60 % d'entre eux étaient en CDD, mais la proportion est équivalente à la moyenne actuelle des situations sur le marché du travail. Cette proportion ne varie d'ailleurs pas au fil des années puisque sur la période 1996 - 1998, elle est identique. Soulignons qu'un quart des salariés a trouvé un emploi permanent, ce qui constitue un encouragement pour tous ceux qui œuvrent au quotidien auprès des personnes en grandes difficultés.

Nombre de salariés en insertion sortis vers l'emploi ou la formation en 1998*

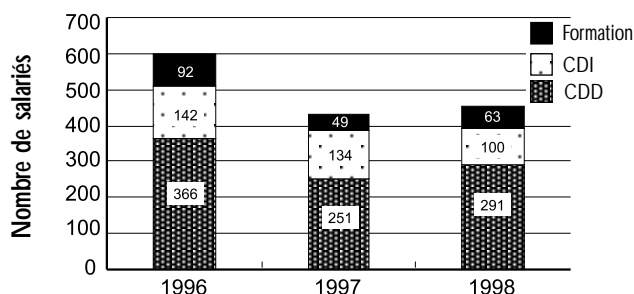
Type de sortie	Nombre de salariés
CDD	291
CDI	100
En formation	63
Intérim	13
Intérim d'insertion	10
Total	477

*Sous réserve des informations recueillies

Répartition des salariés en insertion sortis vers l'emploi ou la formation*



*Sous réserve des informations recueillies



Un poids économique non négligeable

En 1998, l'insertion par l'économique a généré un chiffre d'affaires de 23 169 925 francs, en progression de 6,8 % par rapport à 1997. La part des prestations dans le total des produits a en outre également augmenté pour atteindre près de 71 %, toutes structures confondues.

Pour en savoir plus : INSERECO 41 : 02.54.42.61.60
Michel BOUVET, Président - Brigitte BLANCHARD, Directrice